

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 3, rue de la Roquette (place de la Bastille), Paris (XI^e)
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 heures à 7 heures. — Téléphone 900-07

ABONNEMENTS } Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr.
ETRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

Retour à la raison. — P.-M. ANDRÉ.
Le Salaire. — Charles VÉRECQUE.
Ad augusta, per angusta. — D^r OGUSE.
Conseils de prud'hommes en agriculture. — Victor MAGE.
Au Jour le Jour. — Paul GRADOS.
P.-J. Proudhon. — Charles RAPPOPORT.
Le Problème téléphonique. — E. TURPAIN.
Le Répertoire capitaliste. — V. M.
L'Action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La Presse Socialiste.

Retour à la Raison

Nous n'attachons pas au choix du secrétaire de la C. G. T. l'importance que d'aucuns lui attribuent. En l'état de l'organisation confédérale, ce choix ne saurait donner une indication de la « tendance » prédominante réellement dans le Syndicalisme français. Tant que subsistera le système de représentation en usage à la Section des Fédérations et à la Section des Bourses du Travail, l'élection des fonctionnaires dépendra, non d'une majorité de délégués représentant la majorité des Syndiqués français, mais du plus ou moins grand nombre de Fédérations et de Bourses inscrites au répertoire confédéral sans qu'il soit aucunement tenu compte de leur importance respective.

Dans ces conditions, tout ce que l'on peut attendre du secrétaire de la C. G. T. élu mercredi dernier, c'est qu'il n'emploie plus les détestables pratiques qui faisaient de son prédécesseur une sorte de Clemenceau polémique avec les organisations ouvrières, distribuant l'éloge ou le blâme — jusqu'à l'injure — aux syndiqués dont il était le fonctionnaire.

Les dissentiments éclatés récemment au sein du Comité Confédéral étaient d'ordre personnel, par conséquent de médiocre intérêt à nos yeux. Si notre mentalité était celle des anarchistes, nous eussions pu, évidemment, tirer parti de la situation fâcheuse dans laquelle se trouvaient certains de ceux qui ne se privèrent pas d'outrages et de calomnies à l'endroit de militants qualifiés d'adversaires et traités en ennemis ; mais nous avons toujours ici méprisé les basses polémiques d'individus, pour réserver tout notre effort aux luttes d'idées et de méthodes. Nous n'avons eu qu'un objectif, dans notre tir : l'adversaire, l'ennemi de classe. C'est seulement quand de fausses manœuvres de quelques bataillons ouvriers nous parurent favoriser l'ennemi de classe, compromettre la position de combat de

l'armée prolétarienne, que nous avons signalé le péril et dénoncé les responsabilités.

Nous ne prétendons point à la gloire des héroïques folies, assurés que nous étions d'avoir finalement raison.

Alors que d'« éminents théoriciens » — des fenêtres de leur cabinet — voyaient dans les flamboyements du Syndicalisme révolutionnaire le commencement du grand incendie qui devait dévorer la société capitaliste, nous n'y avons vu, quant à nous, qu'un feu de paille.

Et voici que ce feu est éteint.

Situation peu brillante. — Une formidable dépression règne en ce moment sur le mouvement révolutionnaire... Une sorte de nonchalance, d'affaissement moral pèse sur les hommes et sur les organisations,

écrit un fougueux syndicaliste libertaire dans *les Temps Nouveaux*.

Il est temps, écrit un autre (Victor, du Syndicat des maçons de la Seine), d'envisager froidement enfin la situation actuelle et de veiller à ce que de malheureux inconscients, que le patronat recrute de toutes parts, ne finissent par nous déborder. Il y a un an encore, c'étaient nous, syndiqués, qui chassions des chantiers les renards ; aujourd'hui, c'est eux qui nous en chassent.

Et Latapie, dans *l'Ouvrier métallurgiste*, justifie son évolution et celle de son co-secrétaire de la Fédération de la métallurgie, Galantus, par « la leçon des faits, des événements », auxquels il a pris part depuis le mouvement des grèves de mai 1906. Nombreux sont les camarades qui, avec lui, « se sont rendu compte de la tactique nouvelle que les événements de ces dernières années lui ont suggérée ». Il s'inspirera désormais « de l'état d'esprit qui anime les camarades des centres métallurgistes qu'il a eu l'occasion de visiter ces temps derniers, tels ceux de Saint-Florent-et-Rosières, Fumel, Decazeville, Roubaix, Lille, etc., en somme ceux où il existe les plus forts groupements fédérés et dont la marche et le fonctionnement sont à imiter ».

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, dit-il comme conclusion, je suis heureux de constater que, tout comme moi, grand est le nombre de mes camarades fédérés qui veulent en venir à une action pratique, méthodique et rationnelle.

En ce qui me concerne, je suis satisfait d'enregistrer cet heureux retour à la raison.

Il y a longtemps que nous avons prévu cet inévitable retour à la raison — beaucoup plus important, à notre sens, que l'élection d'un secrétaire de la C. G. T. C'est l'avenir du recrutement syndical, préface du recrutement socialiste dans notre pays, qui dépend de l'emploi généralisé des méthodes de combat que nous avons préconisées.

Substituer des hommes aux hommes dans des fonctions syndicales est parfois nécessaire mais souvent de médiocre intérêt. Faire cesser toutes causes de divisions entre les travailleurs est mieux.

P.-M. ANDRÉ.

Le Salaire

La masse de la population travaille pour le compte de capitalistes quelconques. Les prolétaires, menuisiers, mineurs, employés, tisseurs, etc. touchent, à la fin de la semaine ou du mois, un salaire qui diffère suivant les professions, le milieu, ou d'autres circonstances. Ils se figurent, en recevant ce salaire, recevoir le prix du travail accompli par eux. C'est absolument faux. « Nous savons, dit Marx, que le salaire n'est qu'une forme masquée, dans laquelle le prix quotidien de la force de travail apparaît comme le prix du travail fourni pendant toute la journée, ce qui fait, par exemple, que la valeur produite en 6 heures s'exprime comme la valeur du fonctionnement de la force de travail pendant 12 heures. » (*Le Capital*, 2^e volume, page 8).

Quand un patron fait entrer chez lui un ouvrier et qu'il lui annonce qu'il le paiera trois francs par jour, il ne peut être question de travail. L'ouvrier ne s'est pas mis encore à la besogne, il n'a pas encore travaillé. Sa puissance de travail n'a pas été mise à l'épreuve : on ne peut donc rétribuer son travail puisqu'il est encore à naître. Puis, quand ce travail est fait, l'ouvrier ne peut en disposer, il ne lui appartient pas. Il constitue la propriété de son patron. Ni avant, ni après son entrée à l'atelier, l'ouvrier ne peut jouir de son travail et faire avec ce qui lui convient.

Si le salaire était la représentation du travail, l'ouvrier, pour dix francs de travail, par exemple, devrait recevoir dix francs de salaire. Dans de pareilles conditions, le patron n'aurait qu'une ressource, celle de fermer son atelier, puisque son coffre-fort ne se remplirait pas. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Il est hors de conteste que le patron ne fait pas travailler pour le plaisir de faire travailler. Un cordonnier ne fait pas des chaussures pour le plaisir de mettre les pieds de ses semblables à l'abri des duretés de la route. Si le patron prend un ouvrier, c'est pour que cet ouvrier mette dans sa poche, ses dépenses soldées, une somme plus ou moins grande dont il disposera à son gré.

Le salaire ne peut donc être le travail accompli. Je sais bien que l'erreur est vite commise en raison de l'obscurité qui entoure la rétribution du travailleur. La part que se réserve le patron est invisible. Le rapport monétaire qui unit le patron à l'ouvrier cache le travail gratuit que l'ouvrier accomplit pour le patron. Dans le système esclavagiste, c'est le contraire. Tout le travail de l'esclave semble être du travail pour le maître : le travail accompli pour lui et qu'il touche sous la forme de nourriture, de vêtement, etc., est invisible.

En réalité, le salaire est le prix de la force de travail, c'est-à-dire des facultés musculaires et cérébrales que contient un individu vivant en vue de la production d'objets utiles. Ce prix peut coïncider avec la valeur de la force de travail, mais il peut aussi s'élever au dessus ou descendre au dessous. Nous savons que la force de travail

est une marchandise comparable à toutes les autres marchandises, du charbon ou des carottes, et sa valeur est déterminée par la somme de subsistances indispensables à son existence et à sa reproduction. Mais de même que la valeur des marchandises est une base autour de laquelle évoluent les prix de marché, de même la valeur de la force de travail est une base autour de laquelle évoluent les salaires. Suivant les fluctuations de l'offre et de la demande, les salaires ou prix de la force de travail s'écartent plus ou moins de la valeur. « Le salaire, écrit Marx, est le paiement du travail à sa valeur ou à des prix qui en divergent. » (Le *Capital*, 1^{er} volume, page 233).

Diverses circonstances peuvent faire monter les salaires au dessus de la valeur ou descendre au dessous. Des coalitions ouvrières heureuses, la rareté de la main-d'œuvre, etc., peuvent faire hausser les salaires. Le revers de la médaille se réalise plus souvent. La tendance de la production capitaliste est d'abaisser constamment les salaires. Des œuvres philanthropiques sont d'excellents moyens de diminuer les salaires. La construction des maisons à bon marché, les économats patronaux, l'augmentation des budgets d'assistance publique, etc., en sont des preuves visibles. Dans son *Capital*, Marx rapporte que les fermiers anglais rivalisaient d'efforts pour faire descendre le salaire à son minimum absolu. « A cet effet, on payait moins que le minimum sous forme de salaire et on compensait le déficit par l'assistance paroissiale. »

De nos jours des faits semblables se passent. A voir les misères qui étreignent les masses ouvrières on peut constater que les salaires atteignent la limite physiologique, c'est-à-dire la limite au dessous de laquelle les forces humaines s'épuisent et mettent la race en danger.

Charles VÉRECQUE.

Ad augusta per angusta

« Par les sentiers étroits on arrive au but sacré. »

Tous les chemins conduisent à Rome, mais on y arrive surtout par les voies étroites et tortueuses de l'intrigue.

Rome, c'est la ville sainte, c'est le but sacré de toutes les ambitions, la gloire, les honneurs et surtout les bénéfices en valeurs négociables à la Bourse (temple du vol). Vous avez lu, sans doute, les narrations des scènes tumultueuses qui se sont récemment produites au Quartier Latin. Evidemment la turbulence des apprentis exploités, des dilettantes précoces de l'arrivisme anarchiste, se manifeste chaque année par les mêmes exploits traditionnels. Les bluffeurs du royalisme momifié ont attrapé une laryngite et mérité la sévère indulgence des tribunaux pour s'être époumonnés contre M. Thalamas, candidat malheureux aux dernières élections législatives en Seine-et-Oise. M. Thalamas veut, à tout prix, reconquérir la notoriété perdue qu'il avait acquise sur le dos d'une pucelle dont il nie la virginité. Malheureusement, Jeanne d'Arc est morte depuis longtemps. Le Pape vient, il est vrai, de la béatifier, mais M. Thalamas ne peut cependant pas la violer pour prouver que c'est lui qui a raison. Chaque pays a sa gloire nationale : les vins de Bordeaux, les images d'Epinal, la bonne Lorraine.

Que les intéressés se querellent sur ces divers sujets et en arrivent à déprécier leurs marchandises, à dévoiler leurs mystifications et leurs sophistifications réciproques, il n'y aurait pour nous qu'à en rire, si derrière leurs querelles ridicules, il ne se dessinait un mouvement de mécontentement collectif auquel nous devons prêter attention parce qu'il est, dans le cadre spécial de l'enseignement supérieur, la justification des critiques du régime capitaliste inspirées par le Socialisme moderne.

Nos temples de la science sont, à leur tour,

envahis par les marchands qui cherchent, à qui mieux-mieux, à devenir les adjudicataires des chaires vacantes de l'Université. Etre professeur à la Faculté, c'est, en effet, devenir le détenteur d'un monopole avec la garantie du Gouvernement, c'est avoir le droit à la publicité gratuite de la presse, c'est voir son portrait s'étaler dans les journaux et aux vitrines, à côté de celui de M^{me} Steinheil, de Rémy Couillard, de Deibler, etc.. C'est encore avoir la gloire de mettre d'accord deux experts qui se contredisent formellement. N'est-il pas digne de passer à la postérité ce savant qui a trouvé le moyen de donner raison aux deux compères, lorsqu'ils eurent constaté, sur la même rate, l'un qu'elle était déchirée, l'autre qu'elle était intacte ?

Le détenteur du monopole d'enseigner a devant lui un vaste champ d'exploitation, mais quant à enseigner, quant à fournir à la jeunesse studieuse un enseignement, il ne saurait en être question. Les capitalistes sont des saboteurs-nés et les professeurs capitalistes ne manquent pas. Ceux qui, sans être les plus dignes, n'ont pas été les plus habiles à décrocher les titres qu'ils convoitaient, amentent contre les parvenus toute la jeunesse studieuse mécontente mais inconsciente et, cette année, la police a pénétré dans un amphithéâtre de l'Ecole de Médecine, comme dans une simple Bourse du Travail (*Horresco referens!*). Il est vrai que la force publique s'est comportée poliment avec les étudiants. Ces « jacqueries » de la population scolaire ont, pour première cause, la spoliation dont elle est de plus en plus victime. Les élèves paient leurs inscriptions, sans rien apprendre; les maîtres touchent des bénéfices de toute sorte (traitements de l'Etat, honoraires de leurs clients, gain des inventions, plus ou moins réelles) sans rien enseigner.

En procédant de l'égalité, scientifiquement découverte et historiquement proclamée, l'école de l'enseignement supérieur est démocratiquement ouverte à l'homme-citoyen. Or, comme en réalité, l'homme-citoyen est tantôt un homme riche, tantôt un homme pauvre, l'enseignement officiel étant réduit à sa plus simple expression, un jeune homme riche peut, moyennant argent, apprendre sa spécialité scientifique en payant des leçons particulières, tandis qu'un jeune homme pauvre aura, au bout de trois, quatre ou cinq ans, son diplôme sans aucune expérience, sans aucune compétence et végétera misérablement. Il se forme un prolétariat intellectuel, solidaire du prolétariat international, à côté d'une oligarchie scientifique (une Société anonyme à capital variable) qui détient, avec le monopole de l'enseignement, tous les moyens d'attirer la clientèle et les bénéfices.

Les professeurs de la médecine, par exemple, sont en même temps les grands médecins des puissantes Compagnies industrielles et commerciales, les lanceurs de toutes les spécialités pharmaceutiques. Ces princes de la Science ont encore l'avantage de désigner aux emplois moins lucratifs, leurs parents et leurs amis. Les médecins-prolétaires se liguent pour obtenir l'abolition du népotisme, sans se rendre bien compte que cet état des choses est dans l'évolution même du régime capitaliste, que, d'autre part, leurs revendications (*le libre choix du médecin*) ne peut que médiocrement émouvoir l'opinion publique, car le diplôme et les privilèges, les faveurs et les prébendes sont d'essence capitaliste. Et le prolétariat clairvoyant ne doit pas prendre position dans la querelle des privilégiés et des favorisés, comme il ne peut rien dans la lutte inégale des grands et des petits commerçants.

Que faut-il faire? Au lieu de laisser aux potentats des écoles supérieures la faculté du lock-out, l'initiative de fermer l'école, à la suite de manifestations stériles, les élèves devraient s'organiser et refuser de payer leurs inscriptions, tant qu'ils n'auront pas obtenu la

réorganisation ou plutôt l'organisation de l'enseignement.

Quant aux diplômés, quant à ceux qui souffrent de l'inégalité de la répartition des avantages auxquels leur diplôme leur donne droit, au lieu de se livrer à une lutte corporative intestine contre les abus des capitalistes diplômés, ils devraient comprendre qu'ils sont inévitablement les victimes du régime dominant, qu'ils ont tout intérêt à se confondre avec les organisations combattives du prolétariat pour lutter contre tous les exploités et toutes les exploitations. Mais, si ces intellectuels viennent mêler leur action à celle du prolétariat conscient et organisé, il faut qu'ils fassent ce geste avec beaucoup de tact et de prudence. Il faut se garder de chercher une popularité facile à acquérir par une surenchère démagogique, car on n'a pas le droit de préconiser une action quand on ne peut en assumer la responsabilité. Le médecin, l'avocat qui conseillent, par exemple, le sabotage, la grève à tout propos, qui encouragent les mouvements impulsifs de révolte et de violence, sans ordre et sans méthode, sont d'autant plus coupables qu'ils ne peuvent pas participer à cette action spéciale.

D'autre part, les intellectuels ont trop souvent la tendance à devenir les gradés de l'armée prolétarienne; ils sont impatients de satisfaire leur vanité et très souvent ils froissent la sentimentalité ouvrière qu'il ne faut pas dédaigner.

D'une façon générale, les intellectuels doivent se garder d'être les démagogues ou les mentors du parti socialiste. Nous pouvons, nous devons dire toute notre pensée, mais nous devons aussi condamner les habiletés néfastes et les brutalités maladroites des prolétaires diplômés qui sont des militants et rien de plus.

Un mot encore, il y a la loi de surproduction qui aggrave le mal dont souffre le prolétariat intellectuel. De 1907 à 1908, le nombre des médecins, en France, a augmenté de 900 en nombre rond. Un médecin pour vivre, doit gagner un minimum de 5.000 francs par an. Pour les 900 nouveaux venus, cela représente 4.500.000 francs soit 1.500.000 visites de plus à faire, quand la morbidité diminue incontestablement. Ainsi, exploitation de l'élève qui paie un enseignement mal fait (falsification d'un objet de consommation par le détenteur), surproduction générale des diplômés et concentration de tous les bénéfices tirés de leur diplôme par quelques princes de la Science (concentration capitaliste), tels sont les curieux phénomènes qu'on constate dans le domaine de l'enseignement. Cela justifie et confirme la doctrine socialiste.

D^r OGUSE.

Conseils de Prud'hommes en Agriculture

Le besoin se fait si bien sentir de la création de Conseils de prud'hommes pour régler les différends entre agriculteurs et entre agriculteurs et propriétaires que, dans un contrat-type de métayage qu'ont élaboré les paysans du Bourbonnais, on trouve l'article suivant :

« Toutes contestations entre propriétaires et métayers, ou toutes modifications par conditions particulières pouvant changer l'esprit du présent bail, seront portées devant un Conseil cantonal ou communal d'arbitrage, composé de quatre ou six membres, deux ou trois propriétaires et deux ou trois cultivateurs, jugeant en dernier ressort jusqu'à concurrence de 500 francs.

« Si, par la suite, il est institué un Conseil de prud'hommes agricoles, les contestations seront soumises à cette juridiction. »

Les métayers ont ainsi pu créer eux-mêmes, à leur usage, ce moyen de juridiction, mais il serait nécessaire qu'une loi le rende obligatoire pour tous les agriculteurs.

Il suffirait de faire, pour les paysans, une loi

Au Jour le Jour



absolument analogue à celles qui ont été faites pour les ouvriers. Les Conseils agricoles se composeraient, d'une part de propriétaires, d'autre part de fermiers cultivateurs, de métayers, d'ouvriers agricoles et de domestiques de ferme. Ils seraient élus pour six ans et se renouvelleraient par moitié tous les trois ans.

Seraient électeurs : 1° les propriétaires âgés de vingt-cinq ans, domiciliés dans la circonscription du Conseil ; 2° les fermiers, les métayers, les ouvriers agricoles et les domestiques de ferme âgés de vingt-cinq ans et domiciliés dans la circonscription.

Les propriétaires nommeraient les prud'hommes propriétaires ; les fermiers, métayers, ouvriers agricoles et domestiques de fermes, les prud'hommes travailleurs.

Seraient éligibles, les électeurs âgés de trente ans. Le président et le vice-président seraient élus pour un an, par les membres du Conseil et parmi eux. Quand le président serait un propriétaire, le vice-président serait un ouvrier, ou réciproquement.

Chaque Conseil se diviserait en petit et en grand Conseil. Le petit Conseil, composé d'un propriétaire et d'un ouvrier, et présidé alternativement par un propriétaire et un ouvrier, aurait pour mission de terminer amiablement les contestations. Le grand Conseil, composé au moins de deux ouvriers et de deux propriétaires, en nombre égal, y compris le président ou le vice-président, siégeant alternativement, statuerait sur les contestations qui n'auraient pu se terminer devant le bureau de conciliation.

Ces Conseils seraient compétents pour les contestations entre propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, domestiques de ferme, relatives au travail de la ferme et aux rapports des chefs et des subordonnés. Les jugements seraient définitifs et sans appel jusqu'à 500 francs en capital.

La procédure serait sommaire et économique, comme celle fixée par les lois du 20 février 1810, du 1^{er} juin 1853 et du 15 juillet 1905, ou même plus simple encore, comme celle des prud'hommes pêcheurs, qui existent dans plusieurs villes maritimes, notamment à Marseille et à Toulon.

Le dimanche, à deux heures, ils donnent audience. Le pêcheur qui a quelque plainte ou demande à former contre son confrère, au sujet de la pêche, lui fait donner assignation, et met pour cela deux sous dans une boîte. Le dimanche suivant, le défendeur, avant de plaider, met aussi deux sous dans cette boîte, et ce sont là toutes les épices des juges.

Ensuite les deux parties, sans être assistées ni d'avocat, ni de procureur, disent leurs raisons, et les prud'hommes prononcent leur jugement qui doit s'exécuter sur le champ ; sinon, on va saisir la barque et le filet de la partie condamnée, qui ne peut obtenir main-levée qu'en payant la somme ou l'amende énoncée dans la condamnation. Les décisions rendues par les prud'hommes pêcheurs ne sont pas même constatées par l'écriture. D'après la jurisprudence, elles ne sont susceptibles ni d'un recours en cassation, ni de toute autre voie de recours.

On ne peut s'empêcher de souhaiter pareille juridiction aux cultivateurs.

Victor MAGE.

Souscription pour le "SOCIALISME"

Ainsi que nous l'avons exposé, le tarif antérieurement établi pour l'abonnement à notre Journal-Revue a dû être augmenté pour couvrir les dépenses de notre publication. De plus, cet ancien tarif a été cause d'un déficit qui est déjà en partie couvert par les souscriptions que nous avons reçues. Nous faisons appel aux amis du Socialisme pour couvrir complètement ce déficit par des souscriptions et par de nouveaux abonnements.

Un reçu du montant de la souscription sera envoyé à chaque souscripteur.

Adresser les fonds par mandats ou bons de poste, à l'Administrateur-délégué du Socialisme, 3, rue de la Roquette, Paris-XI^e.

Petit voyage d'études

Une mission chinoise vient de s'amener à Paris, « pour faire, ainsi que dans toute l'Europe, une enquête sur notre organisation financière et sur le fonctionnement de nos grandes administrations. » On l'a reçue samedi à l'Élysée.

Elle tombe juste au bon moment!... Notre Caillaux pourra lui montrer comment on s'arrange pour tirer des millions et des milliards des poches de ceux qui n'ont pas le sou, soit au moyen de l'impôt sur le revenu, soit pour la constitution de retraites aux morts ; il pourra lui faire voir aussi comment on emplit les coffres-forts des hauts barons de la finance, au moyen de rachats et de concessions. Notre Picard l'édifiera sur l'emploi judicieux des crédits votés pour notre armement naval ; nos Barthou, nos Simyan, nos Doumergue et leurs acolytes se chargeront de lui apprendre comment l'État, patron modèle — c'est-à-dire modèle des exploités — traite les citoyens placés sous ses ordres...

Et ces braves Asiatiques s'en retourneront émerveillés, convaincus que le reste de l'Europe a parfaitement raison de nous envier, — mais de nous laisser — nos belles institutions.

Un beau geste

C'est avec les plus grands éloges que la presse bourgeoise enregistrait l'acte de Cipriani, refusant de devenir l'héritier d'une personne généreuse.

« Voilà du vrai socialisme ! disait-elle. Puisqu'ils sont partisans de la suppression de l'héritage, pourquoi n'en font-ils pas tous autant ? »

Le vrai socialisme, en effet, consisterait, d'après la susdite presse, à nous dépouiller tous volontairement... au profit des capitalistes. Comme nous sommes partisans (toujours d'après leur vocabulaire) de la suppression du salariat, nous aurions aussi le devoir d'abandonner notre salaire à la caisse patronale, et ainsi de suite...

Ainsi raisonnent — ou déraisonnent — ceux qui ne voient dans le socialisme qu'un ensemble d'opinions basées sur on ne sait quel concept *a priori* de morale, de justice ou d'humanité. Et leur erreur — si toutefois erreur il y a — n'est pas moins grossière que celle des négateurs de certains faits économiques et historiques, lesquels spéculant également dans l'absolu, arrivent à se déclarer partisans de certains principes tels que la lutte des classes, la disparition des frontières, la suppression du capital monétaire, etc., etc. Une étude un peu sérieuse de l'évolution du mode de production et de propriété suffit pour remettre chacune de ces choses à la place qui lui convient — exemple : les bœufs devant la charrue.

Leurs aveux

Nous lisons dans le *Temps* du mardi 23 février, au « Bulletin de l'Étranger », sous le titre *l'Irlande économique* :

« Cette île verte d'Erin dont on ne parle jamais que pour y signaler des famines ou des troubles agraires, qu'on se représente facilement comme frappée de la stérilité propre aux nations malheureuses et épuisées par la lutte, est au contraire un pays riche, producteur puissant et consommateur respectable. »

Eh ! oui, c'est là toute l'histoire du système capitaliste : la disette au sein de la surabondance. Seulement, quand c'est nous qui le disons, cette constatation irréfutable, aveuglante à force de clarté, passe immédiatement pour la plus grossière des utopies.

Il faut y venir !

Les citoyens de Cuba diront qu'il n'y a de cubain chez eux que le gouvernement.

Economiquement, en effet, l'île appartient à des étrangers. Les capitaux américains y comptent pour deux milliards et demi, les capitaux anglais pour deux milliards, les capitaux allemands et français pour chacun cinq cents millions. Si bien que les habitants de ce pays ne sont pas

plus chez eux après la « guerre libératrice » qu'ils ne l'étaient après la conquête espagnole. Sans fusils, sans canons, rien qu'à coups de sacs d'écus, d'autres conquérants se sont emparés de leur domaine.

Les Cubains veulent interdire aux étrangers d'acquérir encore des propriétés dans l'île. Ça ne leur restituera pas ce qui leur est enlevé : seule, la *socialisation* pourra leur rendre une véritable patrie, une patrie qui soit leur chose à eux. Mais allez donc proposer une pareille solution aux plus ardents patriotards ! Ils vous appelleraient des « sans-patrie » avec un ensemble aussi touchant qu'inconséquent.

En Concile

« Les luttes de classes sont une hérésie ! » C'est le Barthou des travaux publics qui servait cette perle, dimanche dernier, au banquet « républicain » non moins que sénatorial des Basses-Pyrénées.

Et pour le démontrer, notre ministre s'empresse d'ajouter qu'une organisation syndicale mérite les pires anathèmes dès qu'elle entre « en lutte irréductible avec les pouvoirs légaux. »

Blagueur, va ! si la lutte des classes n'existait pas à l'état de fait économique, les préposés à la défense capitaliste se chargeraient de l'inventer — ne fût-ce que pour avoir au moins l'air de gagner leur argent.

« Hérétique » aussi fut proclamé jadis le mouvement de la Terre autour du Soleil. Les théologiens nouvelle manière, grands pourfendeurs de curés devant la légende, copiaient assez bien leurs aînés : ils ont même fourré plus d'un Galilée dans les cachots de la Défense républicaine.

Empirisme

De braves moralistes s'extasiaient sur la bonté d'âme d'une princesse russe qui a donné 150.000 francs au préfet de police, dans le but humanitaire de tirer des femmes de l'enfer de la prostitution.

C'est toujours la même balance : laisser subsister la cause du mal, et se borner à en atténuer les effets.

L'excellente princesse et son fondé de pouvoir ont-ils songé un seul instant aux mesures susceptibles d'empêcher la femme d'avoir recours à ce triste moyen d'existence ? Pas le moins du monde. Il aurait fallu pour cela toucher au privilège capitaliste lui-même.

Et parmi les « repentins » qu'on a pu sauver, n'avons-nous pas tout lieu de croire que la plupart ont bénéficié de protections influentes — comme c'est malheureusement la règle dans presque toutes les œuvres philanthropiques ! Ce qui n'est guère moins immoral, on en conviendra sans peine, que la prostitution considérée en elle-même.

Et le gibier à deux pieds ?

La Société protectrice des Animaux veut radier de ses contrôles la duchesse d'Uzès, coupable d'organiser des « chasses à courre. »

Nous ignorons les noms de tous les membres de cette société ; mais nous ne serions pas surpris d'y voir figurer des hommes politiques, députés, sénateurs ou journalistes, qui n'hésitent jamais à approuver les « chasses à l'homme » organisées sur les champs de grèves ou dans les pays qu'il s'agit de coloniser.

Paul GRADOS.

NÉCROLOGIE

C'est avec les plus vifs regrets que nous avons appris le décès subit du vieux militant Bénézech, député de Montpellier.

Bénézech ne comptait que des amis dans le Parti qu'il a si dignement et si simplement servi pendant sa longue carrière de militant.

P.-J. Proudhon⁽¹⁾

IL N'ÉTAIT PAS SOCIALISTE!

Aujourd'hui, socialisme, collectivisme, communisme sont des termes équivalents, sinon identiques. Les socialistes de toutes les écoles — même celle de Saint-Mandé qui a mal tourné — admettent, comme base de leur conception sociale, la propriété commune des moyens de production (sol, sous-sol, usines, chemins de fer, fabriques, etc.). On n'est socialiste qu'à cette condition.

Tout autre fut le socialisme d'avant 1848 et de cette même période, ainsi que celui de Proudhon. C'était une vague tendance vers une théorie sociale nouvelle, un réformisme social, un humanitarisme enfin. Était considéré comme socialiste quiconque avait dans sa poche un projet de régénération sociale, le plan d'une nouvelle société. Socialiste aussi celui qui se mettait à la recherche de la pierre philosophale en matière sociale, voire d'un moyen sûr servant à l'extinction du paupérisme dans le régime capitaliste. Socialiste, enfin, celui qui, par bonté d'âme, demandait à faire *quelque chose* contre la misère.

Nous mettons à part les grands « utopistes » classiques R. Owen, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc, les véritables précurseurs du socialisme scientifique.

Les socialistes de 1848 furent des romantiques sociaux, chez lesquels tout était exagéré, outré : le sentiment devenait frénésie, le raisonnement dégénérait en paradoxes et antithèses abasourdissantes.

Voici comment Proudhon lui-même définit son socialisme :

« Dans mes *Contradictions*, je me suis également moqué, dites-vous, des Socialistes et des Economistes ; après 1848, j'ai affirmé le socialisme. Cette variante vous préoccupe et vous en demandez l'explication.

Tout mot d'une langue est sujet à des acceptations très différentes, quelquefois même opposées.

Entend-on par *Socialisme* la philosophie qui enseigne la théorie de la société ou la science sociale ? J'affirme ce *Socialisme*.

Veut-on, non plus la philosophie ou la science mais l'école, la secte, le parti qui admet cette science, qui la croit facile et qui la cherche ? Je suis de cette opinion. C'est en ce sens que le *Peuple* et le *Représentant du Peuple*, en 1848, étaient deux organes du *Socialisme*.

Aujourd'hui même, je fais hautement profession de *Socialisme*, et plus que jamais je crois à son triomphe.

Mais dans les discussions *économiques*, il arrive qu'on appelle *socialisme* la théorie qui tend à sacrifier le droit individuel au droit social, de même qu'on appelle par contre *Individualisme* la théorie qui tend à sacrifier la société à l'individu ; en cela, je ne fais que suivre l'exemple de Pierre Leroux qui, *tout en se déclarant socialiste, ainsi que moi, en 1848, n'en a pas moins combattu dans ses livres le Socialisme et réclamé la prérogative individuelle*.

(Correspondance t. VII, pp. 15-16. Lettre à Villauré du 24 janvier 1856.)

Comme Proudhon invoque Pierre Leroux en s'identifiant avec lui, il est intéressant d'entendre celui-ci :

Vous ne voulez pas, écrit P. Leroux, de pro-

priété ; mais ne voyez-vous pas que c'est en éantir l'homme et jusqu'au nom de l'homme ?.. Vous ne voulez pas de propriété ; mais pouvez-vous vivre sans corps ? Je ne vous dirai pas qu'il faut nourrir ce corps... je ne vous dirai pas que ce corps lui-même est une propriété, (Pierre Leroux — *L'Humanité*).

Le capitaliste étant obligé, comme tel, de laisser au moins à l'ouvrier-outil son corps, il se trouve que tout prolétaire en possession de ses membres — sauf accident de travail ou fusillade pendant les grèves — est propriétaire. Prolétaire, tu es « propriétaire » de tes jambes, de ton nez, de tes cheveux ! Que demandes-tu encore ?

Et voici ce que dit encore Pierre Leroux (auquel, selon quelques-uns, l'histoire doit le mot même du *Socialisme*), au sujet de la propriété :

Vous ne voulez ni famille, ni patrie, ni propriété ; donc plus de père, plus de fils, plus de frères. Vous voilà sans relations avec aucun être dans le temps, et sous ce rapport vous n'avez plus de nom. (P.-J. Proudhon, *Qu'est-ce que la Propriété*, II^e mémoire, p. 105.)

Notez qu'il ne s'agit pas ici de la « propriété » des objets de consommation dont personne ne nie la légitimité et l'inéluctable nécessité, mais de la propriété tout court, donc de tout l'outillage de travail que les socialistes, sans distinction d'école, demandent à transmettre aux mains des producteurs.

En adversaire du socialisme, dans le sens que nous donnons à ce mot, Proudhon attaque sans ménagement les écoles socialistes, toutes les écoles socialistes.

Il écrit à Blanqui, l'économiste :

Non, monsieur, nul ne sait encore tout ce que renferme de *bêtise et d'infamie* le système phalanstérien (celui de Fourier Ch. R.).

Le monde reconnaît maintenant en Fourier le génial critique du régime de la concurrence, l'admirable apôtre de l'idée de l'Association et le précurseur d'une nouvelle théorie des passions, considérées non comme autant de furies malfaisantes, mais comme des forces productrices et motrices de tout progrès, de toute vie de plus en plus intense.

P.-J. Proudhon dit, d'une manière aussi violente qu'injuste, leur fait aux Saint-Simoniens :

Naguère, les Saint-Simoniens, désespérant de leur patrie qui ne les écoutait pas, secoururent fièrement la poudre de leurs pieds, et partirent pour l'Orient à la conquête de la femme libre. Orgueil, obstination, délire de l'amour-propre. (*Ibidem*, p. 120.)

Si Proudhon combattait contre la propriété-vol, il admettait, en même temps, avec la bourgeoisie, que « la propriété c'est la liberté ». Il réclame expressément « la possession individuelle » transmissible par hérédité. Et cela déjà dans son célèbre pamphlet contre la propriété qui l'a fait prendre en horreur chez les possédants qui n'ont compris — et mal compris — qu'une seule chose et notamment que son auteur traite les propriétaires de « voleurs ».

Proudhon ne veut rien savoir de l'abolition du droit de transmission par voie d'héritage :

L'abolition de l'hérédité procède — écrit-il dans *Les Contradictions* (tome II, p. 204.) — comme toutes les rêveries républicaines, de cette idéologie absurde qui consiste à remplacer partout l'action libre de l'homme par la force d'initiative du pouvoir, l'être réel par une raison, la vie et la liberté par une chimère dont

la triste influence a été la cause de presque toutes les calamités sociales.

Et il accuse les socialistes et les démocrates de vouloir « effacer de la Science sociale les principes de la Société, retrancher de la civilisation les organes civilisateurs. » (*Ib.*, p. 205.)

Et plus loin :

Les socialistes mitigés attaquent le droit de succession, parce qu'ils ne savent pas en faire un moyen conservateur de l'égalité ; les fouriéristes et Saint-Simoniens attaquent la famille, parce que leurs systèmes sont incompatibles avec l'industrie privée, la vie intérieure et le libre-échange ; les communistes attaquent la propriété, parce qu'ils ignorent comment la propriété cessera d'être abusive par la mutualité des services. Confession d'ignorance ! C'est l'argument de toutes ces sectes prétendues réformatrices, argument qui porté en soi sa réfutation, et suffit seul à nous dégouter des *prédications humanitaires*. (*Ibid.*, p. 206.)

Pour qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit du lecteur sur le caractère du socialisme de Proudhon, nous n'avons qu'à résumer le chapitre XII des *Contradictions* portant comme titre : *La Communauté*. La communauté c'est le communisme.

Au début presque de ce chapitre, Proudhon écrit :

Le communisme est, comme la propriété, en décadence continue... Il est utopique, c'est-à-dire égal à rien... Chaque fois qu'il essaye de se reproduire, il se résout en une caricature de propriété... Je suis forcé de conclure contre le communisme, comme j'ai fait auparavant contre la propriété, et si je me trouve aujourd'hui le moins avancé des socialistes, c'est parce que je sors de l'utopie, tandis qu'ils y restent. (*Ib.*, p. 260.)

Au cours de son étude sur le communisme — ce que nous appelons aujourd'hui le socialisme — il cherche à prouver les thèses que voici :

1^o Le communisme est incompatible avec la famille ;

2^o Le communisme n'est pas la science : c'est l'annihilation ;

3^o Le communisme est incapable de trouver une formule de répartition et d'organisation ;

4^o Le communisme est impossible sans la justice et il périt dans la justice ;

5^o Le communisme est éclectique, inintelligent et inintelligible ;

6^o Le communisme est la religion de la misère. Tel l'individualiste Stirner, déclarant que le communisme est la doctrine des gueux (*Lumpen*) ou Nietsche considérant le socialisme comme « la morale des esclaves ». Stirner et Nietsche n'ont donc rien inventé : Proudhon les avait devancés.

Et Proudhon conclut :

En philosophie, le communisme ne pense ni ne raisonne ; il a horreur de la logique, de la dialectique et de la métaphysique ; il n'apprend pas, il *croit*.

En économie sociale, le communisme ne compte ni ne calcule ; il ne sait ni organiser, ni produire, ni répartir ; le travail lui est suspect, la justice lui fait peur. Indigent par lui-même, incompatible avec toute spéculation, toute réalisation, toute loi ; empruntant des idées aux plus vieilles traditions, vague, mystique, indéfinissable ; prêchant l'abstinence par haine de luxe, l'obéissance en crainte de la liberté, le quiétisme en horreur de la prévoyance ; c'est la privation partout, la privation toujours. La Communauté, lâche et énervante, pauvre d'invention, pauvre d'exécution, pauvre de style, la communauté est la religion de la misère. (*Ib.* pp. 304-5.)

(1) Voir les n^{os} 62, 63 et 64 du *Socialisme*.

Métaphysique et style mis à part, la critique du communisme faite par Proudhon ne saurait s'appliquer qu'au socialisme utopique et petit-bourgeois dont lui-même fut le plus bel ornement. Et encore ce serait calomnier le socialisme utopique, en passant sous silence, ainsi que le fait Proudhon, sa valeur critique et la richesse de ses idées créatrices :

Que l'on justifie Proudhon en l'expliquant par le milieu social et historique où il a évolué, cela passe encore, bien qu'il fût le contemporain et, au début même, le maître de Karl Marx.

Mais que l'on cherche à faire de lui l'antisocialiste à la mode petite-bourgeoise, un réformateur du socialisme scientifique, un apôtre du socialisme « ouvrier », cela dépasse les bornes de l'ignorance, de la mauvaise foi ou de la mystification.

Les mutuellistes, *alias* les Proudhoniens, en se dressant dans les Congrès de la première Internationale contre le socialisme — la socialisation du sol et des autres moyens de production réclamée par les marxistes — étaient des disciples fidèles du maître.

Ch. RAPPOPORT.

LE PROBLÈME TÉLÉPHONIQUE

Notre excellent collaborateur et ami, le camarade Turpain, le savant professeur d'électricité industrielle de l'Université de Poitiers, vient de consacrer dans la *Revue Générale des Sciences* (grave revue scientifique de la plus haute autorité), une remarquable étude sur « le Problème téléphonique actuel en France ». Nous croyons devoir donner quelques extraits de cette étude.

L'auteur rappelle d'abord le récent incendie de l'Hôtel des Téléphones de Paris. Il montre ensuite l'importance capitale, vitale même, que le téléphone a pris dans la vie sociale actuelle, et ajoute :

Loin de profiter des enseignements que porte avec lui tout accident et de s'en inspirer pour mettre enfin notre réseau parisien et, par répercussion, tout le réseau national, si déplorablement sacrifié depuis nombre d'années, en accord avec les progrès récents et les besoins croissants, l'Administration des Téléphones semble vouloir se contenter de restaurer au plus tôt, dans des conditions qui ne peuvent être que défectueuses, par l'emploi de types mêmes qui viennent de montrer leur infériorité *sinon de principe, du moins de construction*, un provisoire qui, on le sait trop, hélas ! en France, constitue pour de longues années un état définitif.

Sans présomption aucune et sans vouloir chercher à incriminer en aucune manière telle ou telle façon d'administrer, tel ou tel mode de recrutement du haut personnel directeur de l'Administration des Téléphones, une question se pose : Par quelle malchance faut-il que ce soit en France, et en France seulement, que les multiples à batterie centrale prennent feu dès qu'ils sont installés ?

Il y a bientôt 15 ans que le système de la batterie centrale ou système Western Electric C^o a été imaginé et réalisé en Amérique. L'Allemagne a doté Berlin de multiples de ce système depuis 1901 ; le multiple à batterie centrale a été établi en 1904 à Budapest et, bien qu'on ait alors doublé sa capacité (20.000 abonnés par multiple au lieu de 10.000), bien que de ce fait les épaisseurs des réglettes de lampes indicatrices d'appel superposées aux jacks aient dû être réduites au strict minimum, que, par suite, les conditions de bon isolement aient été plus malaisées à réaliser, depuis plus de dix ans d'une part, et de cinq ans de l'autre, ces services étrangers utilisent la batterie centrale, non seulement sans avoir eu à déplorer d'incendie, mais encore en dotant leur pays de communications plus rapides et mieux utilisées que celles qui nous desservent.

L'auteur continue par l'étude des solutions qui lui paraissent les meilleures « pour sortir de la position d'infériorité, si préjudiciable à tous, dans laquelle se trouvent nos services té-

léphoniques comparés aux services similaires des nations civilisées ». Sous la poussée des réclames du public, les ingénieurs de l'Administration téléphonique (dont l'incapacité et l'incompétence furent reconnues par le ministre Barthou) proposèrent deux solutions : les multiples à batteries centrales ou les multiples automatiques.

Comme s'ils avaient la crainte de doter la France du système le plus perfectionné (les multiples automatiques), les ingénieurs de l'Etat ont adopté la première solution, celle que toutes les autres nations rejettent comme insuffisante, et le professeur Turpain écrit :

Au moins pouvait-on espérer que les multiples français à batterie centrale seraient impeccables, puisqu'ils se trouvaient être les derniers venus et les derniers construits. Il semble qu'ils eussent dû bénéficier de tous les perfectionnements dont un long usage de ces meubles avait montré l'utilité.

S'ils ne sont susceptibles que d'assurer le trafic qui correspond aux exigences d'hier, au moins l'assureraient-ils d'une manière parfaite ? Il n'en est rien. Un seul multiple à batterie centrale a pris feu, depuis plus de quinze ans qu'on en fabrique ; c'est le dernier construit, celui même qui fut fait pour l'Administration française et sous la surveillance de l'Administration française !

Nos ingénieurs seraient-ils parfaitement incapables ? Evidemment, non. *Le haut personnel directeur de notre Administration téléphonique n'est pas incapable, mais il est et restera, tant que son recrutement ne variera pas, parfaitement incompétent dans de semblables questions.* L'incendie des multiples français démontre, d'une manière nouvelle et avec plus de force, ce que mille autres faits de l'histoire pratique de toutes nos Administrations techniques qui se recrutent à l'Ecole Polytechnique viennent corroborer. Savoir : combien, malgré les fastes glorieux de l'histoire de sa jeunesse, combien cette grande Ecole est néfaste au pays, combien la solution qu'elle prétend apporter au recrutement du personnel technique d'une grande nation est fautive, et en complet désaccord avec les besoins actuels de l'industrie qui exige des techniciens spécialisés et non des polytechniciens qui, sous le vernis prétentieux de tout savoir, cachent forcément l'ignorance complète des plus récents progrès.

Dans les lignes suivantes, Turpain touche au point le plus délicat du problème : la responsabilité de l'administration et des constructeurs. Il signale les dangers de l'adjudication pour des travaux de constructions d'appareils et le sabotage national :

Ici encore, nous rencontrerions très probablement un des exemples si nombreux de malfaçons dont l'opinion publique paraît s'émouvoir fort peu lorsqu'elles ont comme auteurs des possesseurs (exemples nombreux en ce qui concerne : 1^o l'alimentation : fournitures de viande à l'armée, de pain aux habitants ; 2^o la construction : superstructure des travaux du métropolitain, etc.), et que la presse à grand tirage exagère à plaisir dans les quelques cas, d'ailleurs rares, où les malfaçonneries sont des ouvriers. Il est à signaler, en effet, dans le cas particulier qui nous occupe, le dévouement dont fait preuve actuellement le personnel subalterne des téléphones pour parer, dans la mesure du possible, à la situation présente, si désastreuse de notre service téléphonique.

Après avoir rendu justice au dévouement du personnel subalterne téléphonique (demoiselles du téléphone et ouvriers mécaniciens), l'auteur montre que la véritable cause de l'état déplorable de notre réseau réside dans les prétentions du haut personnel dirigeant des P. T. T., et apporte la conclusion suivante :

En ce qui concerne la solution à donner au problème que pose l'état actuel de notre réseau téléphonique, il nous semble que, sans se leurrer de l'espoir fallacieux de restaurer d'ici quelques semaines le réseau français dans l'état, d'ailleurs des plus défectueux, qu'il présentait à la veille de l'incendie de Gutenberg, il y aurait lieu d'envisager la constitution d'un réseau urbain automatique à Paris, parallèlement avec celle d'un réseau inter-urbain permettant de véritables communications téléphoniques, c'est-à-dire à courte échéance. Quant à la taxation de l'abonnement, il serait aussi juste que profitable de la fixer d'après la fréquence des communications demandées par l'abonné. De trop nombreux dispositifs de taxation automatique, ayant du reste, fait leurs preuves dans la pratique, en parti-

culier sur le réseau suisse, existent à l'heure actuelle pour que cette partie du problème soit difficile à résoudre.

La réalisation de ce projet doit être faite avec rapidité, mais sans hâte fébrile. Toute hâte serait en désaccord absolu avec les conditions de sécurité indispensables à tout dispositif téléphonique. Pendant la durée nécessaire à cette réfection, le service serait assuré avec les ressources actuelles, si défectueuses hélas !

Et surtout qu'on ne confie pas encore la direction d'une telle œuvre à un ancien élève de l'Ecole Polytechnique et à un corps de polytechniciens !

Alors, mais alors seulement, on ne verra pas se produire cette anomalie paradoxale que ce soit justement le pays où un Bourseur prêtre et indigne dans ses grandes lignes le téléphone de Bell (et fut d'ailleurs si peu encouragé par ses chefs, les ingénieurs des télégraphes d'alors, 1854), le pays où la capitale, Paris, fut la première ville d'Europe dotée d'un réseau urbain, où la plus longue ligne téléphonique du monde fut située (Paris-Marseille), le grand pays qui posséda le premier circuit téléphonique international (Paris-Bruxelles), soit également le dernier pays où les multiples téléphoniques à batterie centrale soient adoptés, et le seul pays où ils n'y puissent être installés sans prendre feu à peine en exploitation.

E. TURPAIN.

Le Répertoire Capitaliste

Les effets du plein développement

capitaliste

Quelle sinistre parade d'exécution s'appretait donc il y a quelques jours sur la principale place de Chicago ?

Rangés en file, quelle sentence terrible attendait ces hommes sur la poitrine desquels une étiquette était épinglée, portant en gros caractères un numéro ? Ils étaient là deux cents. Qu'attendaient-ils ?

Ces hommes étaient à vendre !

Las de l'immense misère qui, la veille encore, avait conduit dix des leurs au suicide, ces hommes — tous des travailleurs, tous des ouvriers qualifiés — étaient à vendre au plus offrant, à vendre pour quelques dollars, à vendre pour un morceau de pain. Ne trouvant point à se louer même pour le plus infime salaire, ils étaient venus offrir de se vendre aux enchères.

Le plus heureux, le mieux vendu, fut le numéro huit, un chaudronnier, qu'un fermier acheta pour sa nourriture et dix francs par semaine. Nombreux furent ceux qui ne trouvèrent pas acheteurs.

Ces faits sont symptomatiques. On peut dire que dans ces pays, le capitalisme a atteint son plein développement et qu'il est près d'être caduc.

Le sabotage de nos estomacs

La douane des Etats-Unis a envoyé aux importateurs de conserves une circulaire les prévenant qu'à partir du 2 janvier de cette année, on n'admettait plus l'entrée aux Etats-Unis de conserves de légumes reverdis au moyen de l'emploi de sulfate de cuivre. La Chambre syndicale des fabricants de conserves n'admet pas qu'on lui cherche noise pour un pareil motif. Elle parle de prendre des mesures contre les produits américains. Il paraît, d'ailleurs, que la préparation en question est autorisée par la Commission instituée en exécution d'un arrangement franco-américain.

Merci ! ô diplomates !

Les Chemins de fer d'Etat en Belgique

En Belgique, non plus, l'exploitation des Chemins de fer par l'Etat ne donne pas des résultats bien réconfortants.

Le déficit pour l'année dernière a atteint douze millions de francs, et il paraît bien que ce n'est pas à une dépression économique qu'il faut attribuer le fait.

Le rapport des dépenses aux recettes était de 55,27 pour 100 en 1889, il a atteint 67,11 0/0 en 1900 et 68,61 0/0 en 1907.

Pour l'organisation du service, les considérations politiques l'emportent sur toutes les autres ! Une population vote contre le gouverne-

ment, on la met en pénitence : elle n'aura pas une belle gare, si nécessaire que soit cette gare. L'administration ne peut pas se défendre contre la poussée des demandes de places. Elle se ratrape en donnant à son personnel des salaires très faibles.

La saisissabilité des salaires

La Commission du travail de la Chambre a admis, en principe, une proposition décrétant l'insaisissabilité des salaires des ouvriers et gens de service, des traitements d'employés et de fonctionnaires ne dépassant pas 2.000 francs et ne permettant la saisie-arrêt que dans les cas de fournitures d'aliments impayés ou de réparation judiciaire.

Cette réforme, même imparfaite, aboutira-t-elle? C'est douteux. On trouverait peut-être plus de partisans, si l'on voulait supprimer purement et simplement la saisie-arrêt pour tout le monde, parce que cela intéresserait un grand nombre de députés.

L'Internationale Capitaliste

Le Syndicat des ouvriers mécaniciens de Marpeut proteste, dans l'*Usine*, contre les commandes faites à l'industrie étrangère par nos compagnies de Chemins de fer.

« Notre région se consacre à la construction de wagons. Nous réprouvons d'autant plus vigoureusement la passation de commandes en Belgique que nous subissons une crise accentuée due au défaut de travail. »

Voilà bien le patriotisme des capitalistes qui offrent ce spectacle édifiant de favoriser l'étranger au détriment des nationaux!

V. M.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

A la Chambre

Dans le débat sur l'impôt sur le revenu, nos amis Guesde et Delory ont dû prendre une part active à la discussion pour empêcher que cette réforme, qui doit frapper très lourdement, par répercussion, les ouvriers des cités industrielles, ne les atteigne encore en tant que coopérateurs.

La Commission de législation fiscale d'une part, et M. Georges Berry d'autre part, présentaient, en effet, deux textes tendant à appliquer aux coopératives qui ne font pas de commerce un nouvel impôt.

Notre ami Delory intervint alors et montra, avec une grande clarté, le danger des deux textes en présence :

« Messieurs, la question qui se pose est celle de savoir si l'on veut aggraver la situation des coopératives, ou bien si la Commission et le Gouvernement cherchent purement et simplement un texte qui permettra au Trésor de percevoir la taxe actuellement perçue sur les coopératives, qui sont soumises à la patente depuis quelque temps. J'estime que ni le texte de M. Berry, ni celui de la Commission ne nous donnent satisfaction. »

« Avec le texte de la Commission, les coopératives, pour ne pas être atteintes par l'impôt, diminueront leurs prix de vente afin de ne plus garder aucun bénéfice et de se soustraire à l'impôt. »

« Je me rallierais peut-être au texte du Gouvernement s'il n'avait pour effet d'entraver le grand effort de solidarité accompli par la plupart de nos grandes coopératives qui, depuis un certain temps, se sont inspirées des discussions de la Chambre. »

« Certaines coopératives, en effet, vendent au-dessus des cours du commerce, de façon à réaliser un trop perçu assez élevé pour créer des caisses de secours et de chômage. »

« Si le texte de la Commission est adopté, ce trop perçu sera considéré comme un bénéfice et donnera lieu à une taxe; les caisses de secours et de chômage en subiront les conséquences. Les coopératives un peu égoïstes, qui n'envisagent que les bénéfices de leurs adhérents, diminueront leurs prix de vente et réalisant de moindres bénéfices, elles ne seront pas atteintes. Au contraire, les coopératives qui appliquent leur trop perçu à des œuvres de solidarité seront fortement frappées. »

« A Lille, une de ces sociétés a fait d'énormes

sacrifices. L'*Union de Lille*, dans ces dix dernières années, en vendant au-dessus du cours commercial et, par conséquent, sans porter préjudice au commerce, a consacré 320.000 francs à des œuvres diverses : caisses de secours, de chômage, etc. (*Applaudissements*.) Au cours de l'exercice 1908, pour aider des actionnaires momentanément gênés, elle a, à l'aide d'une caisse spéciale, fait 19.000 francs de prêts. »

« Donc, cette coopérative sera, si elle maintient ses prix de vente actuels, atteinte par votre impôt; si elle diminue ses prix de vente, elle sera obligée de supprimer en même temps les caisses de chômage et les caisses de secours. . . . »

Le ministre des finances ne paraît pas convaincu et, comme il ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre, Jules Guesde intervient. Notre ami précise ainsi et son raisonnement impressionne vivement la Chambre :

« ... C'est tout à fait simple : voilà des ouvriers qui se réunissent, qui consentent à se distribuer le pain qu'ils fabriquent en le payant plus cher qu'ils ne le payeraient s'ils l'achetaient chez le boulanger, chez le commerçant. Ils ont, en s'imposant cette surcharge, l'idée de créer une œuvre de solidarité et vous appelez cela un bénéfice, un profit? Ce n'est pas un profit commercial. Nous ne devons être frappés ni par la patente, ni par l'impôt sur le revenu, parce que nous n'avons ni revenus, ni bénéfices, ni profits. »

« ... Comment! des ménages ouvriers n'auraient pas le droit, en se payant à eux-mêmes davantage leur pain, leur charbon, de mettre ainsi de côté 10, 20 ou 30 francs ou plus, qui leur reviendraient sous le nom de ristourne ou de trop perçu tous les six mois ou tous les ans! Ils n'auraient pas le droit de se constituer cette espèce de caisse d'épargne non productive d'intérêt sans que vous les frappiez d'un impôt! Je répète que vous ne le pouvez pas! »

« Qu'il s'agisse d'œuvre de solidarité, à instituer et à entretenir, ou qu'il s'agisse de simple épargne au profit de leurs membres, dans des coopératives de cette nature, il n'y a pas place pour le fisc, il n'y a pas place pour l'impôt. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs.*) »

La partie est gagnée, le projet de la Commission n'est pas accepté. Elle devra en rédiger un nouveau en tenant compte des indications données par nos amis Guesde et Delory.

A propos de l'article 94, Bouveri, Groussier et Bedouce demandent pourquoi les mines sont privilégiées et échappent à la loi en discussion. M. Caillaux répond que ces exploitations seront assujetties dans la prochaine loi de finances, à une nouvelle réglementation qui donnera satisfaction à nos amis.

Lamendin et Bouveri combattent un amendement de M. Siegfried tendant à exonérer de tout impôt les sociétés d'habitation à bon marché. Lamendin prouve que la plupart des grandes compagnies minières qui construisent ces maisons, soit-disant bon marché, n'ont pas amené une diminution des loyers, elles tirent au contraire un gros bénéfice de leur location et trouvent le moyen d'échapper à l'impôt et de priver ainsi les communes des ressources dont elles ont besoin pour construire des écoles.

L'amendement de M. Siegfried est repoussé par 390 voix contre 133.

Notre ami Betoulle a fait voter l'urgence sur sa proposition de loi tendant à ouvrir un crédit de 500.000 francs pour venir en aide à la population ouvrière de Limoges, victime du chômage depuis de longs mois.

La séance de vendredi dernier nous a prouvé, une fois de plus, que le gouvernement de renégats que nous subissons est toujours animé d'une haine aveugle envers les petits fonctionnaires et tout particulièrement les instituteurs.

C'est aujourd'hui dans les Landes que s'exerce la tyrannie gouvernementale. Il y a le comique de la troupe ministérielle, un nommé Milliès-Lacroix, qui, d'accord avec les réactionnaires, s'amuse à persécuter les instituteurs républicains dans le département qui l'a envoyé au Sénat.

Notre ami Alexandre Blanc a traité comme ils le méritaient Clemenceau et ses acolytes, malgré les rappels à l'ordre du président Brisson, dont la partialité à l'égard des socialistes a été révoltante. Sous les coups de fouet que notre ami Blanc lui assénait, notre pitre national n'a pas bronché, et c'est au milieu des applaudissements de toute l'extrême-gauche que notre camarade a pu lui jeter à la face cette virulente apostrophe : « Nous ne vous demandons qu'une qualité que

nous n'avons jamais pu rencontrer chez vous : la loyauté. »

L'ordre du jour pur et simple, demandé par le Gouvernement, a été voté par les indépendants du socialisme et toute la radicaile. Cela ne surprendra personne.

A. C.

A la C. G. T.

Le citoyen Niel est élu secrétaire de la section des Fédérations (et par suite secrétaire général de la C. G. T.) en remplacement du citoyen Griffuelhes.

Ont obtenu : au premier tour, Niel, 27 voix; Griffuelhes, 19; Nicolet (du Bâtiment), 27; au deuxième tour : Niel, 28 voix; Nicolet, 27.

Le citoyen Thyl (de la Lythographie) a été élu secrétaire adjoint par 27 voix contre 26 au citoyen Roche.

L'action électorale

La première série des élections législatives partielles a permis de constater le développement continu du recrutement socialiste en province.

Dans la Haute-Vienne, Parvy triple le nombre des suffrages obtenus il y a trois ans, dans une région purement agricole.

Dans les Bouches-du-Rhône, Crémieux obtient 3.756 voix dans le fief de M. Antide Boyer, malgré les manœuvres divisionnistes d'un prétendu syndicaliste, M. Agostini, qui est, paraît-il, membre du Comité fédéral de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône (S. F. I. O.). Il y a ballottage.

Dans le Var, Renaudel réunit 4.039 voix. L'écart de 1.500 voix celui des nombreux candidats bourgeois qui arrive en tête, et il a des chances d'enlever le siège au second tour si, comme il est probable, l'entente de ses adversaires ne peut se conclure contre lui.

« Exotique et hervéiste », c'est tout ce que les candidats bourgeois ont su reprocher à Renaudel. Ils n'ont même pas osé s'attaquer au programme socialiste. Le *Cri du Var* a répondu comme suit à ces accusations :

« Hervéiste! Renaudel ne l'a jamais été! »

« Lorsque la motion de l'Yonne, qui résumait la doctrine d'Hervé sur le militarisme et les conflits internationaux, est venue en discussion au Congrès de Nancy, en 1907, il l'a combattue au nom de la Fédération de la Seine-Inférieure, dont il était le délégué. La motion de l'Yonne recueillit 41 voix contre 251. Si l'on consulte le compte rendu sténographique de ce Congrès, on verra que Renaudel a voté avec la majorité du Parti contre la motion hervéiste. »

« Il est tout de même singulier qu'une Ligue anti-hervéiste se constitue à Toulon pour combattre Renaudel, qui a toujours critiqué et réfuté l'hervéisme et qui a toujours voté contre les propositions hervéistes. »

La Fédération du Pas-de-Calais a cru devoir retirer la candidature du camarade Briquet, qui avait été posée dans la circonscription de Saint-Omer, laissée vacante par M. Ribot.

Voici les explications fournies à ce sujet dans le *Citoyen*, et que nous reproduisons à titre documentaire :

« Dès le début de la campagne, nous avons senti que ma candidature, tardivement posée, risquait de créer des malentendus regrettables entre la classe ouvrière de la région et le Parti socialiste. »

« La classe ouvrière, et précisément celle qui commence à s'organiser syndicalement à Saint-Omer et dans la vallée de l'Aa, avait pris très nettement position pour M. Lévy-Uhlmann, qui lui a rendu certains services et qu'elle s'obstine à considérer comme socialiste, bien qu'il se fasse patronner par le Parti radical et radical-socialiste. »

« En maintenant ma candidature, le Parti socialiste assurait la responsabilité de faire arriver le candidat ribotiste, M. Lafoscade, avant M. Lévy-Uhlmann, qui aurait été obligé de se désister au deuxième tour, par discipline républicaine. »

« Y avait-il là un danger pour la démocratie? »

« Et ce danger était-il à craindre? Il est permis d'en douter. »

« Néanmoins, notre Fédération a cru sage de ne pas assumer de responsabilité à cet égard. »

« Elle a vu plus loin que l'élection actuelle, et n'a pas voulu créer entre les travailleurs de Saint-Omer et le Parti des froissements qui auraient rendu plus difficile notre propagande dans l'avenir. »

Nos camarades du Pas-de-Calais nous paraissent avoir eu quelque excès de scrupules en cette circonstance. Nous sommes convaincus qu'ils adopteront une autre tactique à l'avenir.

A Saint-Quentin

Le grave conflit qui depuis longtemps divisait les militants ouvriers de Saint-Quentin vient de se dénouer.

Le maire, le docteur Caulier, et vingt et un conseillers, élus avec le patronage du Parti socialiste, ont quitté ce Parti. Treize autres conseillers restent dans nos rangs.

La grève du Vimeux

Les quotidiens bourgeois ont fait grand bruit des événements qui se sont produits dans le Vimeux (Somme) au cours d'une grève des ouvriers de l'usine Pieffort. Des vitres ont été brisées par les manifestants, et il n'en a pas fallu davantage pour annoncer la révolution.

Les grévistes réclamaient le droit pour leur Syndicat de percevoir les cotisations dans les usines. Ils demandaient aussi des réparations dans les ateliers où ils travaillaient. Satisfaction leur a été accordée après quelques jours de cessation de travail.

Les ouvriers du Vimeux appartiennent à l'industrie de la serrurerie, qui est très ancienne dans cette contrée. Autrefois, la fabrication avait lieu à la main et les ouvriers travaillaient chez eux. De là l'éparpillement de cette industrie à travers vingt villages ou bourgs agricoles, ne présentant en rien l'aspect des pays d'usines. Mais les progrès du machinisme étant venus, il y a une quinzaine d'années, les patrons ont renoncé à leurs procédés anciens de fabrication et groupé leurs ouvriers dans des ateliers communs pour bénéficier d'une diminution du prix de revient.

Ces usines s'établirent de façon éparpillée dans la région : une, deux ou trois dans chaque village, et employant chacune de trente à deux cents ouvriers en moyenne.

Ceci laissait subsister pour les serruriers du Vimeux leurs conditions de vie ancienne. S'ils travaillaient dans des usines, celles-ci étaient distribuées dans une contrée agricole, et eux-mêmes continuaient à jouir d'une vie semi-rurale, permettant aux patrons de ne payer que de très médiocres salaires.

A L'EXTÉRIEUR

En Hollande

Les plus graves dissentiments ont troublé le Parti socialiste hollandais depuis quelques années. La crise anarchiste conjurée, les réformistes et les marxistes sont entrés en rivalité. Les premiers disposent du quotidien du Parti et, grâce à lui, de la majorité dans les Congrès. Les seconds, considérant que la rédaction réformiste de ce quotidien soutenait fréquemment des tactiques dangereuses pour la classe ouvrière et ne laissait qu'une place insuffisante à la doctrine, ont fondé, en octobre 1907, un hebdomadaire, *De Tribune*.

Cet hebdomadaire a mené une belle campagne doctrinaire et, en même temps, a critiqué vivement l'action réformiste et l'attitude des élus réformistes à la Chambre.

Il s'est, notamment, vivement élevé contre un de ces élus qui, répondant à des attaques d'un économiste bourgeois, a renié la théorie marxiste, et il a critiqué à l'apremment le vote du budget de la guerre par le groupe du Parlement, pour le sauvetage d'un ministère bourgeois.

Naturellement, il en est résulté une polémique entre les deux journaux. Pour mettre fin à ce conflit, un Congrès national extraordinaire a été convoqué.

Ce Congrès a été tenu le 14 février courant.

Le Comité directeur du Parti a proposé : 1° la fondation d'un hebdomadaire marxiste, mais dans lequel la rédaction réformiste du quotidien *Het Volk* aurait sa place; 2° d'inviter les rédacteurs de *la Tribune* à supprimer ce journal; 3° en cas de refus, d'exclure ces rédacteurs du Parti.

Le Congrès a adopté ces propositions. Les camarades Vijnhoop, von Ravensteyn et Ceton ayant refusé de supprimer *la Tribune*, leur exclusion a été prononcée.

Le camarade Wibaut et la citoyenne Roland Holst, qui représentent la tendance marxiste du Parti, quoique approuvant entièrement *la Tri-*

bune, ont accepté la rédaction du nouvel hebdomadaire à fonder par le Parti.

Il est extrêmement regrettable que nos amis de Hollande n'aient pas suivi le conseil que leur donnait Kautsky, par une lettre rendue publique, en restant unis dans les rangs du Parti.

Les camarades exclus annoncent leur intention de fonder un nouveau Parti, tandis que Roland Holst, von de Joest, Wibaut déclarent qu'ils continueront à s'efforcer de faire prévaloir la conception du Socialisme révolutionnaire contre la tendance réformiste de la majorité du Parti.



La Presse Socialiste

De Pierre Myrens, dans *Le Cri du Peuple* de la Somme, sur l'immoralité que le citoyen Breton attribue à la représentation proportionnelle :

Seul contre tous nos élus, le citoyen Breton dénonce la prétendue immoralité de ses quarante-neuf collègues et proclame sa haute moralité politique.

En attendant qu'un Congrès nous dise, une fois pour toutes, si des militants, et à plus forte raison des élus, ont le droit de s'asseoir sur les décisions prises dans nos Congrès antérieurs, notre devoir est de flétrir la duplicité de ceux qui nous calomnient et forgent des armes pour nos adversaires.

Ce qui est immoral, citoyen Breton, c'est de se réclamer d'un parti organisé et de le trahir quotidiennement!

Ce qui est immoral, c'est de profiter des suffrages des camarades tout en se moquant d'eux et de leurs décisions!

Ce qui est immoral, c'est d'appartenir à un groupe de cinquante élus socialistes et d'être le seul à refuser sa signature au manifeste que le Conseil national adresse aux électeurs de France!

Ce qui est immoral, enfin, c'est de combattre, seul contre tous ses collègues, une réforme que le Parti place en tête de ses revendications politiques.

Mais comme cette réforme nous débarrassera des députés socialistes au faux-nez radical et moralisera le suffrage universel, le citoyen Breton n'en veut pas et la proclame immorale.

Entre le citoyen Breton, traître à son Parti, et l'ensemble des élus de ce même Parti, respectueux de ses décisions, les électeurs socialistes jugeront!

De Jean Delmas, dans *Le Travailleur du Centre*, à propos des critiques radicales adressées aux socialistes qui apportent des réserves au vote des réformes bourgeoises :

C'est que le Parti socialiste, plus étroitement cantonné sur son terrain de classe, affirme plus hautement son idéal collectiviste et ne laisse plus de place, dans son sein, au confusionnisme réformiste, cher aux radicaux. Son action gagne en clarté, en vigueur, depuis que les ponts sont irrémédiablement coupés entre les éternels dupeurs du prolétariat qui, des douceurs de la plus douce des patries, ne connaît que les charges et les fusillades des armées républicaines, et ceux qui, inlassablement, au mépris des emprisonnements, combattent pour son émancipation.

Le Parti socialiste a le devoir de fixer exactement le prolétariat sur la valeur des réformes en discussion et de ne pas lui laisser perdre de vue le but de son effort qui ne réside pas dans le succès éphémère de telle ou telle réforme, mais dans la conquête totale du pouvoir. Tout en votant les réformes radicales, toutes à l'image de l'incomplète amnistie gouvernementale, les socialistes doivent faire de précises réserves. Il serait on ne peut plus ridicule de laisser qualifier de socialiste l'impôt sur le revenu, par exemple, dont la classe moyenne, de l'aveu de M. Caillaux, fera tous les frais, sans profit pour le prolétariat, ou les retraites ouvrières pour les morts que nous préparent les Pères conscrits. A propos d'amnistie, comme à propos de réformes, nous devons la vérité au prolétariat et laisser les radicaux nous honnir à leur aise.

Dans le *Rappel Socialiste* de la Côte-d'Or, L. écrit à propos de l'unité réalisée en Autriche entre les socialistes des diverses nationalités :

En réalisant l'unité prolétarienne dans la Babel autrichienne, ils ont prouvé qu'il est très possible

de réaliser cette même unité prolétarienne dans la Babel européenne et mondiale.

En outre, il y eut longtemps là-bas, comme en France, conflit entre les « radicaux » et les « modérés », entre ceux qui inclinaient à l'anarchisme, et ceux qui ne comptaient que sur l'action électorale. L'accord a fini par se faire : les socialistes autrichiens ont tous reconnu la nécessité de l'action parlementaire, mais comme une méthode, comme un stade de progrès vers l'émancipation.

Il n'y a donc plus là-bas de querelles entre votards et antivotards, entre partisans de l'action électorale et partisans de l'action économique. Le bulletin de vote est considéré comme une arme essentielle du prolétaire, tout comme le syndicat et tout comme la coopérative.

Que ceci nous serve de leçon, et nous apprenne à mener de front, suivant les décisions du Congrès de Toulouse, l'action politique, l'action syndicale et l'action coopérative!

Sous le titre : « Ombrageuse susceptibilité », *le Peuple*, de Bruxelles, répond à certains reproches d'un anarchisant :

Et pourquoi aurions-nous perdu le droit, non de le censurer (le syndicalisme français), mais d'en parler?

Lagardelle en donne trois raisons : La première, c'est que nos syndicats ne forment que des sections du Parti ouvrier. Lagardelle apprend à la France étonnée cette nouvelle pleine d'horreur. Cependant, puisque la seconde raison de Lagardelle, c'est que nos congrès syndicaux sont présidés par les chefs du Parti, Lagardelle qui connaît cependant fort bien le mouvement socialiste belge, ignore-t-il que chez nous, comme en France, ce sont les congrès eux-mêmes qui désignent leurs présidents?

Et si des députés assistent aux assemblées syndicales, cela ne vaut-il pas mieux que de voir les intellectuels rester dans les coulisses et exercer sur les délibérations des ouvriers une influence occulte, pas toujours des plus heureuses, et contre laquelle les révolutionnaires comme les réformistes de la C. G. T. commencent à protester avec un bel ensemble?

La troisième raison, c'est que le gouvernement se fait représenter officiellement à nos congrès syndicaux. Mais oui, cela arrive. Nos congrès étant publics, tout le monde peut y assister, même les fonctionnaires du ministère du Travail. Mais, contrairement à ce que semble penser Lagardelle, le délégué du gouvernement ne vient pas plus dans nos Maisons du Peuple pour fraterniser avec le prolétariat belge que les commissaires de police ne vont dans les meetings de la Bourse du Travail de Paris pour fraterniser avec le prolétariat français.

Comme nous croyons avoir démontrés que les trois raisons qui nous empêcheraient, selon Lagardelle, de nous occuper du syndicalisme français ne sont pas des plus probantes, nous prions notre excellent camarade de bien vouloir nous autoriser à tenir encore nos lecteurs au courant de ce qui se passe dans le monde ouvrier en France.

De la *Leipsiger Volkzeitung* sur le « Marxisme à l'œuvre » :

Il n'existe qu'un marxisme orthodoxe, c'est le développement économique. Ce bon mot trouve encore une fois confirmation. Avec quel entêtement les adversaires ont-ils soutenus, depuis des dizaines d'années, que le marxisme était brillamment démenti par l'évolution économique! Dimanche dernier encore, au Reichstag, un blanc-bec national-libéral nous rabachait cette chanson. L'innocent ne se doutait pas que, jusque à ce moment où il racontait au monde l'effondrement de la théorie marxiste, les chiffres que les journaux berlinois donnaient sur le développement économique pendant ces douze dernières années n'étaient autre chose qu'une éclatante confirmation de cette théorie. Ces chiffres donnent un tableau frappant de l'énorme concentration capitaliste qui s'est faite dans l'économie et l'évolution effrénée de la Prusse industrielle.

La période embrasse les années d'intensive croissance économique entre 1895 et 1907, interrompues seulement par trois années (1901-1903) de crise. Durant ce temps, la population du pays a crû de 20 pour cent, c'est-à-dire est passée de 31,4 à 38 millions. La Prusse a aujourd'hui autant d'habitants que la France.

Le nombre des gens jouissant d'une situation indépendante a considérablement diminué dans l'industrie et l'agriculture, pendant que le chiffre de la population croissait de 20 pour cent; il a augmenté dans le commerce, mais l'on sait trop ce que « l'indépendance » signifie dans cette profession.

Vient de Paraître

LE DÉTERMINISME ÉCONOMIQUE DE MARX

Un volume à 3 fr. 50, par PAUL LAFARGUE
V. Giard et Brière, éditeur, 16, rue Soufflot, Paris.

Vient de Paraître

Le Compte-Rendu du Congrès National du Parti Socialiste
TENU A TOULOUSE EN 1908

Envoi franco contre 3 fr. 25 adressés 16, rue de
la Corderie, Paris.

ÉDITIONS DU "SOCIALISME"

3, rue de la Roquette, PARIS (XI^e)

La Pensée Socialiste

Une brochure à 0 fr. 05, de VINCENT CARLIER,
député de Marseille
Avant-Propos de P. MARIUS-ANDRÉ
Envoi franco contre 0 fr. 10 en timbre-poste.
Le cent : 3 fr. 50 franco

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

Par le Monopole des Assurances
Une brochure de VINCENT CARLIER, député
Étude-Préface de CHARLES DUMAS
Envoi franco contre 0 fr. 40 en timbres-poste.

Les Leçons de Stuttgart

Congrès socialiste international de 1907
Une brochure de HENRI DE LA PORTE
Envoi franco contre 0 fr. 30 en timbres-poste.

Malthusianisme et Socialisme

Une brochure du D^r OGUSE
Envoi franco contre 0 fr. 25 en timbres-poste.

La Librairie du Parti Socialiste

16, rue de la Corderie, PARIS (III^e)

Fait les mêmes remises que toutes les autres
librairies.

Elle est la seule librairie dont tous les bénéfices
sont attribués au Parti.

Tous les militants ont le devoir de s'y fournir.
On y trouve tous les ouvrages parus : volumes,
brochures, chansons, etc.

Envoi franco du Catalogue

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie organise, avec le concours de
l'Agence Cook, les excursions suivantes :

1^o CARNAVAL de NICE-ITALIE

du 18 février au 18 mars 1909

Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : 1.300 fr.;
2^e classe : 1.170 fr.

2^o ÉGYPTÉ, le NIL et la PALESTINE

du 24 février au 28 avril 1909

Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : 3.650 fr.

3^o TUNISIE-ALGÉRIE

Départs de Paris, les 28 février et 4 avril 1909.

Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : 1.270 fr.;
2^e classe : 1.259 fr.

4^o ITALIE (Semaine sainte à Rome)

du 23 mars au 20 avril 1909.

Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : 1.225 fr.;
2^e classe : 1.125 fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux
de l'Agence Cook, 1, place de l'Opéra et 250, rue de
Rivoli, à Paris.

Petites Annonces à 0 fr. 20 la ligne

Un de nos amis, habitant une localité des envi-
rons de Paris, à proximité d'une forêt, prendait
comme pensionnaire un jeune homme étranger
désireux d'apprendre le français. Leçons
d'anglais, de musique, de dessin. — Ecrire au gérant
du *Socialisme*, 3, rue de la Roquette, Paris.

Un de nos camarades vignerons de Saône-et-
Loire, expédie de l'excellent vin de Bourgogne
(1908), à raison de 55 francs la pièce, en gare
d'origine. Port et fût en plus. — Ecrire au gérant
du journal, 3, rue de la Roquette, Paris.

ASSURANCES MUTUELLES contre
l'INCENDIE, avec une réduction annuelle de
40% sur la prime à payer par l'assuré s'adressant
à l'Agent général de la Mutuelle, 3, rue de la
Roquette, à Paris. Ecrire.

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

Revue mensuelle internationale. — Paraît en trois langues à Paris, à Berlin et à Londres

La Rubrique « *Le Mouvement ouvrier international* » est rédigée sous la direction du Comité
de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains de l'Internationale.

Abonnement réduit pour les lecteurs du *Socialisme* : France, 8 francs; Etranger 10 francs.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé à l'Administrateur du *Socialisme*

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

L'HUMANITÉ

Le numéro 5 centimes

Abonnements :

Un an, 21 francs; Six mois, 10 fr. 50

Trois mois, 5 fr. 25

Six mois payables par mois, 1 fr. 75

publie régulièrement des articles de son directeur politique

JEAN JAURÈS

de : ALLARD, ALLEMANE, BRACKE, DUBREUILH,

LAFARGUE, ROUANET, Marcel SEMBAT

et des TRIBUNES Syndicales et Coopératives

Il faut lire *L'Humanité* pour être renseigné sur la vie ouvrière et socialiste.

Sommaire du numéro de Février 1909

Les victoires de la raison, par Frédéric PASSY.
— L'Autriche-Hongrie et les Balkans, par la Ba-
ronne von SUTTNER (Vienne). — Chroniques :
Agence internationale d'information journalisti-
que. L'échange international des enfants pendant
l'année 1908. — Le Portugal vers la République,
par Angelo VAZ (Porto). — Chroniques : Mouve-
ment national en Irlande. Congrès universel des
Mahométans. L'autonomie hindoue. Haine de
classes au Japon. — Qu'est-ce que le bonheur? par
Jean FINOT. — La Sociologie dans l'Inde mo-
derne, par Rodolphe BRODA. — La vie des femmes
au Japon, par Sumi MYAKAVA (Tokio). — Chro-
niques : Chambre d'allaitement dans les fabriques.
Journée de huit heures en Norvège. Assistance des
sans-travail par les communes. — Du communisme
primitif au coopératisme moderne, par Rodolphe
BRODA. — Formes embryonnaires de la société
future en Italie, par Alessandro SCHIAVI (Milan).
— Les Associations ouvrières de production, par
Henri DAGAN. — Tendances progressistes dans la
commune rurale russe, par Roman STRELTZOW.
— Chroniques : Achat de mines de houille par la
ville de Vienne. — Sociétés foncières en Chine. —
L'auto-suggestion employée comme remède à une
crise économique. — Participation aux bénéfices
dans les mines d'Indo-Chine. — Une réforme

agraire en Angleterre. — Convention avec l'Ouest
et l'Orléans. — Pour la défense de l'épargne na-
tionale. — Les retraites aux vieillards en France.
par Vincent CARLIER, député. — Chez les paysans
du Bourbonnais. — Les miracles de Lourdes, par
le D^r F. REGNAULT. — Progrès dans l'art du joai-
lier, par Fernand MAZADE.

Paraîtront dans les prochains numéros des
DOCUMENTS DU PROGRÈS :

Anatole FRANCE, de l'Académie française :
L'Etat-finance. — Jean RICHEPIN, de l'Académie
française : La Chanson sociale. — Victor MAR-
GUERITTE, président honoraire de la Société des
gens de lettres : L'armée d'aujourd'hui et l'armée
de demain. — J.-F. RAFFAELI (une importante in-
terview sur) : L'Avenir des Beaux Arts. — Fer-
nand MAZADE : Les singes seront-ils des hommes
— Gaston BONNIER (de l'Institut) : Création arti-
ficielle des êtres vivants. — Nicolas SALMERON :
Le problème de l'instruction primaire en Espagne.
— Ferdinand BUISSON (député) : Le problème de
l'école laïque. — Paul LAFARGUE : La Mission his-
torique du Proletariat. — Camille MAUCLAIR : La
presse populaire et la morale courante. — Docteur
TOULOUSE : L'Égalité des sexes dans la prostitu-
tion. — Emile VANDERVELDE (de Bruxelles) : Les
Villes tentaculaires. — W. I. STEAD (Loed:ns)
L'Autriche sans François-Joseph.

ANNONCES COMMERCIALES DU "SOCIALISME" 0,75 LA LIGNE

Vente au Comptant et par Abonnement

Au SOLDAT MOISSONNEUR

Maison MAULLAY

7, rue de Lesdiguières, PARIS (Bastille)

AMEUBLEMENT - NOUVEAUTÉS

Confections pour Hommes et Enfants, Vêtements
de travail, Tissus, Toiles, Chemises, Lingerie, Chau-
sures, Chapellerie, Bijouterie or et argent, Horlogerie,
Orfèvrerie, Joaillerie, Literie, Ameublements complets
Glaces, Suspensions, Bicyclettes, Machines à Coudre
de toutes Marques, Porcelaines, Cristallerie, Poterie,
Ustensiles de Ménage en tous genres, Chauffage, etc.

Les Magasins sont ouverts tous les jours de 8 h. du ma-
tin à 7 h. du soir et le dimanche jusqu'à 3 h.

HUILERIE PARISIENNE

J. BAILLY

8, rue de la Michodière, PARIS, Télég. 235-69

Maison recommandée pour ses Huiles d'Olives vierges
Noix supérieure, Cillette surfine, Blanche supérieure,
Surfine amande, Navette supérieure, Huile de Colza
triple épuration pour lampes Carcel et veilleuses, Savon
de Marseille, Vinaigre d'Orléans, Eau de Fleur d'Oran-
ge, Savon noir.

L'"OXYGÉNÉE"

Approbation des
Hygiénistes

Verte
ou Blanche

C'EST LA SANTÉ

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII^e
CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : MARAUSSAN

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont
acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial
des V.L.; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

L'Admin^r-Délégué : ANDRÉ.

Le Gérant : MERCY.



La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII^e
Administrateur-Délégué : L. MIOT.